



Comité des Usagers
CÔTÉ JARDINS

Rapport annuel

2015-2016

Le Comité des usagers (résidants) du CHSLD Côté Jardins est autonome et découle de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (L.Q.2005, chapitre 32). Il a été créé comme mécanisme d'aide et d'accompagnement des usagers de l'établissement.

Dans cet esprit, il exerce principalement les fonctions suivantes :

- renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations;

- promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement;

- défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers ou à la demande d'un usager, ses droits et intérêts en tant qu'utilisateur auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente;

- accompagner et assister, sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend, y compris lorsqu'il désire porter une plainte.

Au nom des membres du Comité c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel du Comité des usagers (résidants) du CHSLD Côté Jardins pour l'exercice financier 2015-2016.

Lors de l'Assemblée générale du 12 juin 2015 (environ 30 personnes étaient présentes), Les personnes suivantes ont été élu membres du Comité des usagers (résidants) du CHSLD Côté Jardins : MM. Gaston Meunier, Alberto Resendes, Denis Breton, Claude Turcot. Mmes Blandine Côté, Claire Gallichand, Odette Côté, Rollande Bourget, Geneviève P. Desharnais. Les différents postes ont été comblés de la façon suivante :

Président :	Denis Breton	(bénévole)
Vice-présidente :	Odette Côté	(famille)
Trésorière :	Geneviève P. Desharnais	(bénévole)
Secrétaire :	Rollande Bourget	(bénévole)
Conseiller(e) s :	Claire Gallichand	(famille)
	Blandine Côté	(résidante)
	Gaston Meunier	(bénévole)
	Claude Turcot	(résidant)
	Alberto Resendes	(bénévole)

Activités du Comité

- 7 rencontres régulières (généralement en présence de la direction générale)
- Participation aux rencontres du comité de vigilance et du comité de gestion des risques
- Analyse des résultats du sondage et du plan d'action découlant du sondage (2015) et participation à l'élaboration de celui de 2016
- Séances de formation pour les membres du Comité (règles de fonctionnement, dépenses admissibles, etc.)
- Présence des membres du Comité lors de la semaine des droits des usagers
- Distribution de cartes de la Saint-Valentin, de Noël et de «jouets en peluche »
- Articles dans le journal des résidents
- En collaboration avec le comité des loisirs, participation à des activités multi-sensorielles (salle de bains, clowns, cartes, etc.
- Adoption du plan d'action du comité
- Séances d'informations sur les droits des usagers
- Présence assidue de plusieurs membres du CU comme bénévole à la résidence tels que : repas thématiques, fêtes
- Mise à jour des affiches du CU et ajout de photos sur chaque étage et dans les ascenseurs

- Création d'une pochette de formation pour les nouveaux membres du Comité
- Participation aux projets du comité des bénévoles et des loisirs
- Présence (président en compagnie d'un membre selon le cas) à des rencontres avec les représentants du gouvernement
- Suivis mensuels
 - boîte vocale
 - 10 messages (roulement du personnel, perte d'objet, bruit, etc.)
 - boîtes à suggestions
 - 7 messages (changement d'adresse, numéro de chambre, etc.)

Tous les messages ont été rapportés aux personnes concernées.

Plan d'action 2016-2017

- Utiliser le journal mensuel Le Tour du Jardin pour informer les résidants des activités, projets et réalisations du Comité des usagers
- Participer aux rencontres du comité de vigilance et du comité de gestion des risques
- Assurer une présence des représentants du Comité des usagers (résidants) auprès des résidants (semaines des droits des usagers (résidants), repas thématiques, fêtes, journal, etc.)
- Collaborer avec le Service des loisirs, afin de voir ce que le Comité pourrait faire pour améliorer la qualité de vie des résidants et diversifier les activités
- Organiser une formation sur les droits et obligations des usagers pour les résidants et les familles pour faire connaître le mandat du Comité des usagers



Président